L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 379 DU JEUDI 08 MAI 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Opinion

Après Brice Clotaire Oligui Nguema, à qui le tour ?

(Thomas Morgan MAMY)

P.3

Recensement biométrique, couplage des élections P.4

Journée mondiale de presse P.3

Braquage de 21 milliards P.5

Edito à vue d'Aigle

La presse guinéenne à la croisée des chemins

Le samedi 03 Mai 2025, la Journée internationale de la liberté de la presse a été célébrée aux quatre coins du monde. Cette journée vise à promouvoir l'importance du journalisme et de la liberté d'expression, en soulignant le rôle crucial que joue la presse dans la société.

A la veille de ladite journée, Reporters Sans Frontières (RSF) a publié le classement mondial en matière de liberté de la presse. La Guinée enregistre une chute considérable. De la 78è place en 2024, le pays de Mamadi Doumbouya occupe la 103è place en 2025 sur 180 pays avec un score de 52,53 points...

Mgr Moïse Tenguiano, évêque de Boké, à Boffa P.3

« Prenons le temps de bâtir sur le roc, et non sur le sable… »

Liberté de la presse P.4

Le Gouvernement guinéen réagit au classement 2025 de RSF

Journée de la liberté de la presse P.5

Lerevelateur224.com interpelle les autorités sur le cas de son administrateur général Habib Marouane Camara

Édito à vue d'aigle

La presse guinéenne à la croisée des chemins

Le samedi 03 Mai 2025, la Journée internationale de la liberté de la presse a été célébrée aux quatre coins du monde. Cette journée vise à promouvoir l'importance du journalisme et de la liberté d'expression, en soulignant le rôle crucial que joue la presse dans la société. A la veille de ladite journée, Reporters Sans Frontières (RSF) a publié le classement mondial en matière de liberté de la presse. La Guinée enregistre une chute considérable. De la 78è place en 2024, le pays de Mamadi Doumbouya occupe la 103è place en 2025 sur 180 pays avec un score de 52,53 points.

Pour certains, cette chute est liée aux restrictions dont sont victimes des médias privés, à la fermeture des radios et télévisions privées, à la disparition forcée d'un journaliste jugé critique à l'égard du pouvoir en place.

En réponse, dans un communiqué publié sur la plateforme Guinée Gouv, le gouvernement guinéen a tenu à rappeler qu'aucune mesure n'est prise par les autorités pour restreindre la liberté de la presse. Mieux, il soutient qu'elle est protégée et renforcée. « Aucune disposition, à ce jour, n'a été adoptée ni envisagée pour restreindre la liberté des journalistes ou des médias. Le Gouvernement réaffirme que la liberté de la presse est non seulement protégée, mais activement renforcée à travers un ensemble d'actions et de réformes concrètes. Le Gouvernement maintient un cadre légal stable protégeant les journalistes dans l'exercice de leur mission. Aucun texte législatif n'est venu remettre en cause ce principe. Un dialogue constructif est engagé avec les associations professionnelles, les organes de régulation et les partenaires internationaux afin de renforcer davantage les mécanismes de protection », a soutenu le Gouvernement, tout en invitant les acteurs de la presse à exercer leur métier dans un esprit de responsabilité, d'éthique et de respect de la déontologie.

Pour leur part, les partisans inconditionnels du CNRD présentent le général Mamadi Doumbouya comme un grand ami de la presse. Ils citent notamment : la nomination de plusieurs journalistes ou communicants à des postes de responsabilité, la mise à disposition des maisons de la presse dans les capitales régionales, l'augmentation du montant de la subvention annuelle accordée à la presse privée. Il faut reconnaître qu'aucun régime, fût-il de transition, n'a intérêt à se mettre à dos une corporation qui est considérée à juste titre comme le 4ème pouvoir dans une démocratie.

Kèfina Diakité

L'Aigle Infos
L'information qu'il vous faut!

Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88
Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53
Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo
Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Sammuel M'Bemba
Comité de Rédaction: Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui
Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50
Imprimeur: Alseny Camara 628066445
Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page: CMP-GAMS 629106363
Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lisez le journal numérique sur le site KèfinaFasso www.kefinafasso.com Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

INTERVIEW

Examens nationaux 2025

Le MEPU-A dévoile le calendrier et réitère la tolérance zéro

C'est officiel. Les nationaux session 2025 se tiendront en juin prochain. Le ministère de l'Enseignement préuniversitaire et de l'Alphabétisation a rendu public le calendrier de ces évaluations nationales. Mohamed Ansa DIAWARA, porte-parole de ce département prône le mérite et met en garde ceux qui tenteront de saboter des dispositions prises par les autorités. Il s'est confié à votre quotidien dans un entretien après la publication dudit calendrier.

L'Aigleinfos : Le département dont vous êtes le porte-parole a dévoilé le calendrier des examens nationaux qui se déroulent du 12 au 27 juin 2025. Qu'est-ce qui a motivé cette décision ?

Mohamed Ansa Diawara : Comme vous le constatez, les examens commenceront par le Certificat d'Etudes Elémentaires (CEE). Alors, ce qui a prévalu c'est que c'est une prévision qui a été respectée. Et, effectivement, le mois de juin est le mois des examens nationaux en République de Guinée, cette année. Maintenant, compte tenu de la fête de tabaski qui va coïncider au 06 juin, nous avons un peu décalé pour éviter que les deux ne soient ensemble comme l'année dernière parce qu'on était obligé de refaire le même calendrier.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous avez tenu compte du déroulement des programmes dans les établissements en dévoilant ce calendrier ?

Mohamed Ansa Diawara : Nous avons déjà fait le monitoring de tous les programmes il y a deux mois mais ce monitoring montré que nos enseignants en situation de classe surtout dans classes d'examens, étaient d'ailleurs en avance par rapport à la répartition desdits programmes. Il faut que les programmes sont presqu'à leur fin parce que cette année il n'y a pas eu de perturbation et les enfants ont sérieusement étudié. Donc pour nous, les enseignants et les candidats sont fin prêts pour aborder ces examens nationaux.

L'Aigleinfos : Au niveau du MEPU-A, quelles sont les dispositions prises pour le bon déroulement de ces examens ?

Mohamed Ansa Diawara : Au niveau de notre ministère les dispositifs ne changent pas quand il s'agit d'organiser les examens crédibles et transparents parce que nous souhaitons que les meilleurs réussissent. Il n'y a pas de raison que quand quelqu'un travaille à l'examen correctement qu'il soit du CEE, BEPC ou du BAC, échoue. Nous voulons qu'il soit admis donc ce sont les mêmes interdits, le même sérieux qui seront observés et relayés au niveau des parents pour que chacun puisse respecter le code de bonne conduite qu'il y a dans notre département.

L'Aigleinfos : Quel appel avez-vous à lancer à l'endroit des parents, élèves et encadreurs pour la bonne marche de ces examens ?

Mohamed Ansa Diawara : L'appel que le département a à lancer c'est l'accompagnement de notre département dans l'exécution des cours mais aussi dans la finalisation de cette année.

Les parents jouent un grand rôle parce quand il est interdit d'amener les téléphones dans les centres, il faudrait qu'ils veillent si l'enfant dispose par-devers lui, les outils et carte d'examen et lui interdire le port des objets tranchants parce que généralement ce sont ces faits qui éliminent l'enfant ; port du téléphone, documents, objets tranchants.

Aux élèves, c'est une simple évaluation comme ce qui se déroule en classe seulement c'est national. Mais quelqu'un qui a appris, il n'y pas de raison qu'il échoue. On peut échouer dans une à deux matières, et réussir son examen. Mais lorsqu'on s'obstine à frauder, automatiquement on est éliminé. Donc, nous leur demandons le sérieux et éviter tout ce qui puisse leur être préjudiciable.

Aux encadreurs, personne n'est au-dessus de la loi. Nous devrons encadrer les candidats comme le stipule les règlements généraux des examens nationaux. Nous voulons qu'au sortir de ces examens, que nos diplômes soient crédibles non seulement au vu des nationaux mais aussi à l'international parce qu'on est en compétition permanente avec les autres pays.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Mohamed Ansa DIAWARA, porte-parole du Ministère de l'enseignement préuniversitaire et de l'alphabétisation !

Mohamed Ansa Diawara : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Lisez le journal numérique sur le site KèfinaFasso www.kefinafasso.com Votre site indépendant d'information tous azimuts.

INTERVIEW

Journée mondiale de presse

Les confidences d'un journaliste dont le média est fermé depuis 12 mois

Si certains parlent de célébration, Mamoudou Bouléré DIALLO préfère qualifier de commémoration, la Journée mondiale de la presse, instituée le 03 mai de cette année par l'UNESCO. Le responsable de la section langue nationale '' Espace TV '' du groupe HADAFO MEDIAS fermé par les autorités de la transition pour des raisons disent-elles de « sécurité nationale » ainsi que d'autres médias privés comme FIM et DJOMA, se retrouve aujourd'hui en chômage comme la plupart des journalistes dont les agréments de leurs médias ont été retirés. A l'occasion de cette journée de la presse, ce confrère se demande encore les raisons qui ont poussé l'Etat à les faire perdre leur emploi pour un métier qui le passionne.

L'Aigleinfos : Comment vous avez célébré cette journée de la presse ?

Mamoudou Bouléré Diallo : Nous n'avons pas célébré, nous avons plutôt commémoré les douze mois de chômage, d'indignation, d'abandon, de sobriété mais surtout de la dégringolade de la Guinée.

L'Aigleinfos : Est-ce que pour vous, c'est ce qui explique la chute de la Guinée qui se retrouve au 103ème rang du classement établi par Reporters Sans Frontières cette année sur la liberté de la presse ?

Mamoudou Bouléré Diallo : C'est le triste record de la Guinée dans le monde sur le classement de Reporters Sans Frontières. Perdre 25 points, c'est une honte pour tout Guinéen parce que ça sème le doute, les gens vont se méfier de nous, étant donné qu'on pouvait éviter. Et ce qui est triste est que les gens qui dirigent le département de la communication, ce sont des journalistes. On ne peut pas dire qu'ils sont à la base mais qu'est-ce qu'ils ont fait pour empêcher que cela n'arrive ?

L'Aigleinfos : Il n'est jamais facile de vivre dans le chômage surtout quand on est responsable de famille. Vous particulièrement, comment vous faites pour joindre les deux bouts ?

Mamoudou Bouléré Diallo : Nous ne vivons pas, nous existons tout court. Si vous perdez un emploi de par votre faute, c'est compréhensible mais là, ça a été brutal. On ne comprend pas comment ESPACE, FIM et DJOMA se sont entendus pour commettre la même faute à la même minute, qu'on les ferme le même jour ? On n'a pas compris ça.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'aujourd'hui il y a une possibilité de reprendre le travail ?

Mamoudou Bouléré Diallo : Je crois que cette question ne s'adresse pas à nous. Nous n'avons pas souhaité perdre le travail et si ça ne tenait qu'à nous, ça n'allait pas prendre tout ce temps : douze mois de silence de chômage.

L'Aigleinfos : Qu'est-ce que vous recommandez aujourd'hui pour la réouverture de vos médias ?

Mamoudou Bouléré Diallo : Nous demandons protection parce que je crois que s'il y a eu problème, la première responsable de nos autorités, c'était de protéger nos emplois. Qu'est-ce qu'ils ont fait pour les protéger ? Ces milliers d'emplois perdus pour des pères de familles comme nous, je pense ça devrait leur donner à réfléchir. Nous ne faisons pas de SOS. Je vous informe qu'il y a des confrères qui ont abandonné le métier, d'autres ont divorcé parce qu'ils n'arrivent plus à gérer les factures. On ne peut pas expliquer cela mais on le vit.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous gardez toujours vos relations avec votre patron depuis tout ce temps ?

Mamoudou Bouléré Diallo : Personnellement je parle avec mon patron mais j'entends dans la cité que nos patrons sont responsables du malheur qui nous est arrivé mais je conclus plutôt qu'ils veulent semer le doute entre nos patrons et nous les travailleurs. Comment Kabinet SYLLA, le patron de DJOMA qui se trouve en prison allait accepter un tel deal, je ne comprends pas comment Lamine GUIRASSY qui s'est battu pendant des années allait accepter un tel deal ? En tout, ce que je peux confirmer c'est que ça fait douze mois que je n'ai pas reçu de salaire.

L'Aigleinfos : Merci à vous, Monsieur Mamoudou Bouléré DIALLO, journaliste d'HADAFO MEDIAS au chômage depuis douze mois !

Mamoudou Bouléré Diallo : Merci à vous !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Opinion

Après Brice Clotaire Oligui Nguema, à qui le tour ?

La révolution des palais nous a appris qu'on pouvait mettre fin à l'invincibilité des monarques réputés être de véritables durs à cuire.

Ils étaient la plupart des sorbonnards gaullistes du 5è arrondissement du quartier saint victor / Val de grâce Paris. Les académiciens ont donné un nom à cet endroit mythique devenu temple et refuge des intellos; c'est le PANTHEON où fierté France-afrique de l'époque.
Ce fut un micro groupe du cercle fermé sur le marché du travail et reconnaissable par le style de cravates nœud papillon. Ceux-ci étaient logiquement censés enseigner et promouvoir la culture de la démocratie au Tiers-monde. J'ai failli un jour me perdre dans les détails en voulant en savoir davantage sur le pourquoi de leurs échecs à gouverner le bercail géniteur.

Je m'arrête là, je suis en route pour héberger mon identité dans une base de données à travers une opération appelée recensement par respect du droit civique. Nous avions besoin de se faire connaître par ceux qui sont en charge de nous gérer.
Le recensement n'est pas d'ordre politique, il n'est pas non plus un cadeau de bienveillance prédestiné au Général Amara où au Général Mamadi Doumbouya, c'est juste une opération de dénombrement de la population d'un pays, il consiste en un comptage systématique de la population vivant sur un territoire donné, à une date donnée, il n'y a rien de politique au demeurant.
Pendant plusieurs années, le pouvoir ne connaissait même pas l'identité ni le nombre exact de ceux qu'il gouvernait. Sans recensement, les besoins vitaux des citoyens sont sous-estimés entraînant une mauvaise répartition de l'offre c'est-à-dire un pain pour deux personnes se décompose en pain pour cinq. D'où la naissance de revendications et de troubles en cascades dans nos cités. Il est difficile de répondre aux besoins d'une population en perpétuelle mutation (mobilité et démographie).
Le recensement est un devoir citoyen, c'est quand c'est mal expliqué sur fond de menaces que ça perd tout son sens par endroits.

Mr Clotaire Nguema a été officiellement investi samedi 3 mai 2025 dans ses fonctions de Président de la République. La remise du flambeau par le président investi au Général Mamadi Doumbouya a eu lieu devant un parterre de chefs d'Etat et de journalistes dans un stade archicomble D'Angondje de Libreville. C'est au tour de la Guinée à la faveur d'un candidat déjà à la manœuvre pour l'émergence et c'est maintenant ou jamais.
J'aurais mieux écrit si j'avais été à l'école, pardonnez-moi pour ce qui n'a pas été dit.

Libre opinion.
Thomas Morgan Mamy
Tél : 629 89 27 58
WhatsApp 623 19 49 16

Mgr Moïse Tenguiano, évêque de Boké, à Boffa

« Prenons le temps de bâtir sur le roc, et non sur le sable… »

A l'occasion du pèlerinage national de Boffa qui s'est déroulé du 27 avril au 5 mai 2025, Monseigneur Moïse Tenguiano, évêque de Boké, a dit ses vérités par rapport à la situation sociopolitique qui prévaut dans le pays du général Mamadi Doumbouya.

L'évêque a tout d'abord rappelé les mérites de l'Église catholique dans l'histoire du pays : sa résilience, son rôle dans l'éducation, la santé, la paix, et sa fidélité aux principes évangéliques. Il a salué les pionniers de la mission de Boffa. Parlant des libertés fondamentales, il a martelé ceci : « Certaines interdictions prennent la forme de pressions internationales. D'autres naissent à l'intérieur, entre nous. Elles peuvent cibler un parti politique, une radio libre, une chaîne indépendante ». Et d'interpeller les membres du CNRD, du CNT et du gouvernement en ces termes: « Ne faites jamais taire la voix. Prenons le temps de bâtir sur le roc, et non sur le sable. Le nombre d'années ne m'intéresse pas. Ce qui compte, c'est ce que l'on accomplit chaque seconde au service du peuple et de l'Église. Rêvez, rêvez à une nation plus développée… Celui qui ne sait pas rêver, qu'il disparaisse de ce monde-là. »
L'évêque a par ailleurs invité les autorités à inscrire leurs actions dans la durée. « Ne misez pas sur des projets éphémères. Que dans 150 ans, l'on dise : 'voici l'œuvre de tel ou tel responsable qu'ils seront fiers de célébrer avec joie. N'optez pas pour des projets éphémères, on mange aujourd'hui et c'est fini. Votez pour des projets qui durent dans le temps. Pour que l'histoire puisse retenir, c'est non pas pour avoir imposé la force, mais pour avoir bâti l'unité, enraciné la justice et préparé l'avenir. », a martelé Monseigneur Moïse Tenguiano.

Kèfina Diakité

INTERVIEW

Recensement biométrique, couplage des élections

Mamadou Baadiko Bah ouvre son cœur à l'Aigleinfos

Récemment élu à la tête de son parti pour cinq ans, le président de l'Union des Forces Démocratiques (UFD) a abordé à bâtons rompus, des sujets de l'actualité nationale. Dans un entretien avec votre quotidien, l'ancien député a évoqué les difficultés rencontrées dans le cadre du recensement biométrique. Cependant, il n'a pas exprimé de préoccupations personnelles face à la gestion des élections sous la tutelle du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

L'Aigleinfos : Les autorités à tous les niveaux se sont levées comme un seul homme pour sensibiliser les citoyens à aller se faire recenser. Est-ce que vous vous êtes fait recenser ?

Mamadou Baadiko Bah: A mon corps défendant, je n'ai pas pu être recensé puisqu'il faut prendre un rendez-vous et on ne sait jamais comment ça va être OK puisque qu'il faut faire des queues interminables. Ça peut durer un, deux voire trois jours mais moi je me tiens tranquille. De tous les recensements depuis la CENI, à chaque fois j'ai été recensé mais là, je n'y arrive pas. Le problème est que je ne suis pas le seul, il y a énormément de gens qui sont dans la même situation alors que j'ai mon extrait de naissance numérique mais je ne peux pas aller faire le siège de façon indéterminée au lieu de recensement.

L'Aigleinfos : Cette opération est prévue pour quarante jours, et nous sommes à moins de trente jours pour la fin. Ne craignez-vous pas le fait de ne pas être recensé ?

Mamadou Baadiko Bah : Je ne crains pas puisqu'on ne m'a pas donné l'occasion d'être recensé. J'ai mon acte de naissance numérique.

L'Aigleinfos : Vous ne risquez pas d'être traité d'apatride comme le disent certaines autorités pour ceux qui ne se feront pas recenser ?

Mamadou Baadiko Bah : Si quelqu'un me traite d'apatride demain, je le traiterai d'apatride. Dénier à quelqu'un sa patrie, ça veut dire qu'on ne peut pas aller loin dans la négation des droits élémentaires de la personne mais surtout on ne donne la possibilité aux gens de se faire enrôler librement, ce n'est pas possible.

L'Aigleinfos : Le vote référendaire est prévu le 21 septembre prochain. Avec tout ce qui se passe et ce que vous observez, pensez-vous que cette date sera tenable ?

Mamadou Baadiko Bah : Nous, on observe et on verra bien comment ça va se passer. Comment un scrutin peut se tenir sans liste électorale solide et fiable ? Parce que je vous dis, dans les centres d'enrôlement, beaucoup n'arrivent à recenser trente personnes par jour donc on verra bien de quoi seront faites ces listes électorales et dans quelles conditions ce scrutin référendaire va se tenir.

L'Aigleinfos : Après les législatives, va suivre la présidentielle certainement. Comment l'UFD, le parti que vous dirigez se prépare à cet autre scrutin ?

Mamadou Baadiko Bah : On est déjà en train de redynamiser nos structures à la base, sensibiliser nos militants pour être prêts à toute éventualité.

L'Aigleinfos : Il y en a qui parlent du couplage d'élections : législatives et présidentielle. Comment vous trouvez cette innovation si c'est le cas ?

Mamadou Baadiko Bah : Ce n'est pas opportun. C'est un problème technique parce que ça fait trois scrutins à la fois : législatif, uninominal et présidentiel. Donc, la confusion va être extrême avec toute cette population à 80% analphabète malheureusement. On voit très mal comment cela va se passer si nous voulons des élections libres, honnêtes et équitables.

L'Aigleinfos : Le MATD a annoncé la mise en place d'un observatoire pour l'organisation des élections. Comment réagissez-vous à cela ?

Mamadou Baadiko Bah : On ne peut pas dire que le ministère n'a pas droit d'organiser les élections. Dans tous les pays où il y a un Etat de droit, c'est le ministère en charge de l'administration du territoire et de la décentration et celui de l'intérieur qui organisent les élections avec toute sorte d'organe de contrôle et autres, et qui fallait un organe de contrôle. Maintenant entendons-nous. C'est très beau ce qui est dit mais si l'observatoire est composé exactement comme nous savons avec le CNT, et ben ça veut dire que c'est du pipeau ça ne tient pas. Le CNT est composé du ministère c'est eux qui ont mis les noms et en excluant d'autres dont nous. Pour nous, ce n'est pas tous les partis, c'est les partis qui ont des candidats qui doivent être de cet observatoire et pas des tonnes de société civile recrutées pour la circonstance.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le président de l'UFD, d'avoir accepté cet entretien !

Mamadou Baadiko Bah : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Liberté de la presse

Le Gouvernement guinéen réagit au classement 2025 de RSF

Le vendredi 02 mai 2025, à la veille de la journée internationale de la liberté de la presse, Reporters Sans Frontières (RSF) a publié le classement mondial en matière de liberté de la presse. La Guinée enregistre une chute considérable. De la 78è place en 2024, le pays de Mamadi Doumbouya occupe la 103è place en 2025 sur 180 pays avec un score de 52,53 points. Un classement que conteste le gouvernement guinéen.

Dans son rapport annuel sur la liberté de la presse, Reporters Sans Frontières (RSF) indique qu'en Guinée, « le régime de transition, installé depuis le coup d'État de septembre 2021, n'a pas tenu ses promesses de garantir la liberté de la presse en Guinée ».

Ce qui a fait réagir le gouvernement guinéen qui réaffirme son attachement à la liberté de la presse et regrette que les efforts engagés dans le cadre de la transition ne soient que partiellement reflétés.

Dans un communiqué publié sur la plateforme Guinée Gouv, le gouvernement rappelle qu'aucune mesure n'est prise par les autorités pour restreindre la liberté de la presse. Mieux, il soutient qu'elle est protégée et renforcée. « Le cadre juridique en vigueur, notamment la loi de 2010 sur la liberté de la presse, dépénalise les délits de presse. Aucune disposition, à ce jour, n'a été adoptée ni envisagée pour restreindre la liberté des journalistes ou des médias. Le Gouvernement réaffirme que la liberté de la presse est non seulement protégée, mais activement renforcée à travers un ensemble d'actions et de réformes concrètes. Le Gouvernement maintient un cadre légal stable protégeant les journalistes dans l'exercice de leur mission. Aucun texte législatif n'est venu remettre en cause ce principe. Un dialogue constructif est engagé avec les associations professionnelles, les organes de régulation et les partenaires internationaux afin de renforcer davantage les mécanismes de protection », a réagi le gouvernement guinéen par le biais de son porte-parole, Ousmane Gaoual Diallo.

Mamadou Oury

Autonomisation des femmes

Le mouvement GMD Guiné-Yigui en fait une priorité

Le lundi 05 mai 2025, le mouvement Guiné-Yigui qui dit soutenir la refondation si chère au général Mamadi Doumbouya a animé une conférence de presse à la Maison de la Presse de Guinée. Une occasion qu'il a mise à profit pour annoncer qu'il compte former 500 femmes en saponification et en teinture artisanale.

«Aujourd'hui, quand nous voyons, il y a combien de femmes qui sont des chefs de cabinet ? Combien de femmes sont des directrices générales, directrices générales adjointes? Combien de femmes sont des directrices nationales, directrices nationales adjointes ? Tout cela, c'est grâce au général Mamadi Doumbouya. Donc, nous lui devons reconnaissance. Nous devons rendre l'ascenseur et l'accompagner. Ce mouvement, c'est une initiative citoyenne née de la volonté de soutenir l'élan de la refondation nationale impulsée par le Général Mamadi Doumbouya, président de la République», a déclaré la présidente du mouvement, Odia Magassouba.

Elle est par ailleurs revenue sur l'objectif que s'est fixé le Mouvement Gènèral Mamadi Doumbouya Guiné-Yigui. «C'est accompagner les femmes, l'autonomisation des femmes à travers la valorisation de nos métiers traditionnels tels que la saponification et la teinture artisanale. Qui parle de développement durable, parlera de la femme. Les femmes qui sont les piliers de nos familles, les femmes qui sont les piliers de nos communautés, les femmes qui sont les piliers de l'économie nationale, elles ont forcément besoin d'être accompagnées. Nous avons décidé pour ce début d'accompagner 500 femmes en formation. Les femmes qui ont commencé ces formations, on a senti en elles qu'elles commencent à s'épanouir. Elles sont heureuses quand elles sont en groupement. Elles sont heureuses quand elles sont parmi les autres en train d'apprendre quelque chose de leur propre main. Cette émancipation des femmes, cette liberté de s'exprimer aussi dans la société, je pense que cela compte beaucoup sur les femmes. Accompagner une seule femme à être financièrement indépendante, c'est accompagner plusieurs femmes. Nous savons tous, sans blesser les hommes, quand une femme a de l'argent, c'est pour toute la famille. Quand une femme est épanouie, c'est pour toute la famille…Les femmes que nous sommes, nous avons décidé de nous mettre en groupement autour des intérêts publics. Il y a non seulement le soutien du Président, mais aussi nous nous battons pour rendre les femmes autonomes, pour leur émancipation, pour leur épanouissement. Nous savons tous ce que cela fait dans une société lorsque la femme garde sa dignité, lorsque la femme garde son intégrité au sein de la société, lorsque la femme influence ce que cela fait dans la société».

Kèfina Diakité

Journée de la liberté de la presse

Lerevelateur224.com interpelle les autorités sur le cas de son administrateur général Habib Marouane Camara

A la faveur de la Journée internationale de la liberté de la presse, Lerevelateur224.com a interpellé les autorités guinéennes sur le cas de son administrateur général, Habib Marouane Camara, porté disparu depuis le 3 décembre 2024.

« L'humanité célèbre ce samedi 3 mai 2025, la Journée mondiale de la liberté de la presse. Une célébration qui intervient au moment où, le journaliste Habib Marouane CAMARA, Administrateur Général du site Lerevelateur224.com est porté disparu, depuis son enlèvement le 3 décembre 2024, alors qu'il se rendait chez l'homme d'affaires Kerfalla Person CAMARA (KPC). Cinq (5) mois après ce terrible évènement, la Direction Générale du médiaen ligne, sa famille et ses proches, n'ont aucune idée d'où il se trouve, terrifiés du sort qui lui est réservé.

Cette année, la commémoration mondiale de la Journée mondiale de la liberté de la presse porte sur l'influence déterminante de l'intelligence artificielle (IA) sur le journalisme et les médias, sous le thème : Informer dans un monde nouveau – L'impact de l'intelligence artificielle sur la liberté de la presse et les médias.

Le 3 mai sert surtout à rappeler aux gouvernements, la nécessité de respecter leur engagement en faveur de la liberté de la presse et constitue également une journée de réflexion pour les professionnels des médias sur les questions relatives à la liberté de la presse et à l'éthique professionnelle.

Dans cette logique, la Direction Générale du site Lerevelateur224.com croit dur comme fer, que l'occasion est mieux placée, pour interpeller les autorités administratives et judiciaires, sur la situation de son administrateur Général, enlevé brutalement par des éléments encagoulés lourdement armés, assimilables à des gendarmes, selon des témoignages concordants de témoins ayant vécu la scène digne d'un film de guerre hollywoodien.

Par la même occasion, nous exhortons les autorités au plus haut niveau de s'impliquer dans cette affaire, pour retrouver le journaliste Habib Marouane CAMARA.

Au Procureur de la République près le tribunal de première instance de Dixinn, nous attendons encore de lui, la suite des enquêtes annoncées dans la foulée de l'enlèvement de Habib Marouane CAMARA.

Aussi, nous invitons le Gouvernement, à travers le Ministère de la justice et des droits de l'homme, le Ministère de la Communication et de l'Information, ainsi que le Président de la transition, le Général Mamadi Doumbouya, de tout faire, pour que notre Administrateur Général puisse être retrouvé sain et sauf.

A la Haute Autorité de la Communication (HAC) et à son président, Boubacar Yacine Diallo, nous pensons que la célébration de la Journée internationale de la liberté de lapresse, doit être mise à profit pour mettre pression sur les ravisseurs du journaliste Habib Marouane CAMARA.

Enfin, nous saluons les plaidoiries formulées par le Syndicat des Professionnels de la Presse de Guinée (SPPG) et les associations de presse. Nous souscrivons entièrement à celles-ci, dans l'espoir de revoir très bientôt, notre Administrateur Général, sain et sauf. », a écrit la Direction Générale du site.

Mamadou Oury

Présidence de l'UFD

Mamadou Bah Baadiko réélu avec 93, 46% des voix

Mamadou Bah Baadiko, le président sortant de l'UFD (Union des Forces Démocratiques) vient d'être réélu par les congressistes avec un score de 93,46%. Il avait deux challengers qui n'ont recueilli que 3,57% chacun. C'est au terme du congrès national du parti qui s'est tenu en deux jours.

Pour les cinq prochaines années, c'est donc le doyen Mamadou Bah Baadiko qui présidera aux destinées de l'UFD. L'implantation de l'UFD à travers le pays afin d'être plus proche de ses militants sera sans nul doute l'une de ses priorités.

« Donc, pour les 5 prochaines années, on a dit que la tâche impérative, c'est de renforcer l'implantation du parti dans tout le pays. Et notre tâche principale, c'est réellement de réaliser cette implantation avec des structures qui fonctionnent correctement, conformément aux textes. Et en même temps, d'être proche des populations. Nous avons même créé au niveau du bureau un nouveau poste de délégué aux affaires associatives et communautaires. Donc, ils vont être en liaison avec les associés et les communautés pour réellement le bien-être des populations à la base, ce qui nous permet d'être en contact avec la base. Donc, c'est ça réellement le travail prioritaire qu'il y a, de manière à ce que réellement le parti puisse remplir son office de couvrir tout le territoire et de renforcer son influence également dans le pays », a déclaré Mamadou Bah Baadiko, âgé de 77 ans, tout en annonçant qu'il n'entend pas demeurer à la tête de cette formation créée par feu le professeur Alfa Sow. Pour lui, la relève est bien assurée au sein de cette formation dont les transfuges, à leur tête l'actuel Premier ministre, Amadou Oury Bah, ont créé l'UFDG. La suite, on la connaît.

Kaba Kankoula

Braquage de 21 milliards

INTERVIEW

La colère des avocats du cerveau présumé de l'attaque

Thierno Moussa DIALLO et plusieurs de ses collègues, ont été interpellés et placés sous mandat de dépôt à la maison centrale de Conakry. Ils sont accusés d'attaque à main armée et détournement de 21 milliards de gnf survenu le 12 avril dernier sur la nationale Kindia-Mamou. Le pool d'Avocats de celui qui est présenté aujourd'hui comme cerveau de ce braquage dénonce le traitement dont est victime son client. Me David BEAVOGUI, membre de ce collectif d'avocats appelle à la responsabilité de chacun à la préservation de la présomption d'innocence de leur protégé.

L'Aigleinfos : Thierno Moussa DIALLO, présenté aujourd'hui comme le cerveau du braquage des 21 milliards francs guinéens a été placé sous mandat de dépôt. Vous êtes du pool d'avocats de ce prévenu, comment avez-vous analysé les charges du parquet de Kaloum en son encontre ?

Me David Béavogui : Nous avons tous appris que Monsieur Thierno Moussa Diallo a été arrêté en Sierra-Leone et on a tous été étonnés de le voir présenté publiquement à visage découvert, chose qui a choqué sa défense. Nous sommes en phase d'enquête préliminaire pendant laquelle ses images ont été publiées, et directement il a été indexé par l'opinion publique comme le cerveau de ces opérations. Ça compromet dangereusement sa réputation du moment où, il bénéficie pour le moment, de la présomption d'innocence. Le pire est qu'il fait l'objet de torture, de violence et déposé à la DPJ avant d'être conduit à la maison centrale de Coronthie. Nous avons fait pas mal de tractations, ce qui nous a amené l'accès à lui grâce aux médias et au procureur général.

L'Aigleinfos : Vous dites qu'il a fait l'objet de torture pendant son extradition à Conakry. Dans quel état il se trouve présentement dans sa cellule ?

Me David Béavogui : Il est fatigué, il souffre de la torture qu'on lui a infligée, et il a même perdu des dents. Il lui faut un véritablement traitement en milieu carcéral. Mais l'hôpital s'en occupe.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'il vous a dit qu'il est associé de près ou de loin à ce dont on l'accuse ?

Me David Béavogui : Quand un dossier est en instruction, il est déconseillé au Conseil et même au détenteur pour ce qu'on appelle le secret professionnel. Mais ce que je sais en procédure pénale, il y a plusieurs noms en tenant compte des étapes de la procédure. Il peut être appelé suspect, inculpé, prévenu ou l'accusé et condamné, selon l'évolution de la procédure.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous croyez un tout petit peu à l'innocence de votre client malgré les charges du procureur de Kaloum ?

Me David Béavogui : Pour le moment, il bénéficie de la présomption d'innocence. Il faut une véritable éducation de la presse, de l'opinion pour dire que toute personne suspectée d'un crime ou délit, ne peut pas être désignée d'office comme le coupable. Après enquête, il peut s'avérer qu'il n'a pas participé au crime dont il est accusé.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous avez quand même demandé à ce qu'une audience soit ouverte rapidement dans ce dossier ?

Me David Béavogui : Un tel dossier ne peut pas aller dans la précipitation à cause de l'envergure du crime. Ce n'est pas un fragrant délit c'est une infraction qui implique plusieurs présumés auteurs. Donc la justice ne peut pas aller à la vitesse de l'éclair au risque de condamner des innocents.

L'Aigleinfos : Donc, vous êtes patient pour ce dossier ?

Me David Béavogui : Nous sommes patients parce que déjà l'instruction est en cours, et les jours à venir nous prendrons contact avec les juges pour que notre client soit entendu au fond.

L'Aigleinfos : Merci à vous Me David Béavogui, avocat à la Cour et au Barreau de Guinée !

Me David Béavogui : C'est moi qui vous remercie pour l'opportunité que vous m'avez offerte pour éclairer la religion de certains !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Journée mondiale de la presse

Les associations de presse souhaitent un nouveau départ.

La Guinée, à l'instar des autres pays du monde, a célébré le samedi, 03 mai 2025, la Journée Mondiale de la Presse. L'occasion a été mise à profit par les associations de presse, pour passer en revue les difficultés rencontrées par les professionnels de médias dans l'exercice de leur travail. Dans une déclaration commune lue à la Maison de la presse, sise à la minière, les associations de presse ont attiré l'attention des autorités sur la disparition du journaliste Habib Marouane CAMARA et la fermeture des médias qui a contraint des journalistes au chômage. Cependant, elles ont appelé les hommes de médias à plus de responsabilités dans l'exercice de leur travail.

« La communauté internationale célèbre ce samedi 3 mai 2025 la 32ème édition de la Journée mondiale de la liberté de la presse sur le thème « Informer dans un monde nouveau l'impact de l'intelligence artificielle sur la liberté de la presse et des médias ».
Rendez-vous annuel de réflexions et de festivités à travers le monde. Cette journée a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1993 suivant la recommandation de la 26ème session de la Conférence générale de l'UNESCO en 1991.

Elle a pour but de célébrer les principes fondamentaux de la liberté de la presse. Ce thème, éminemment contemporain, souligne l'importance croissante de l'intelligence artificielle dans la transformation des pratiques professionnelles, notamment dans le secteur des médias. En Guinée, cette réalité soulève des enjeux majeurs, la nécessité de former les journalistes et techniciens et l'urgence d'un cadre juridique approprié pour encadrer l'usage éthique et optimal de l'intelligence artificielle dans le travail journalistique.

Le 3 mai reste également une date symbolique pour rappeler la liberté de la presse en Guinée est le fruit d'une lutte historique menée avec courage par des journalistes et citoyens de valeur. Les avancées que nous célébrons aujourd'hui ont été obtenues au prix d'intimidation, d'emprisonnement, de brimades et parfois même d'agressions physiques. Cette conquête demeure fragile car la construction démocratique est un processus continu.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant d'observer parfois des frictions entre le pouvoir et les médias. Toutefois, les récents événements, marqués par des fermetures de médias consécutives à des dérapages, des manquements au cahier de charges ou des tensions ponctuelles, ont eu des conséquences dramatiques. La perte de centaines d'emplois et une chute de 25 places dans le classement mondial de Reporters sans frontières.

Cette situation appelle à une réponse rapide, concertée et durable. Nous, Association de presse, réaffirmons notre volonté de défendre une presse libre, mais aussi responsable. C'est dans cet esprit que nous appelons à un nouveau départ dans les relations entre les médias et les autorités, fondé sur le dialogue, la confiance mutuelle et le respect de la loi.

Tout comme nous sollicitons un approfondissement des enquêtes sur la disparition de notre confrère, Marouane Camara, introuvable depuis plusieurs mois. La transition politique en cours d'achèvement représente une opportunité historique pour moderniser notre cadre légal et l'adapter aux réalités actuelles. Nous nous tenons prêts à contribuer activement à la révision de la loi organique sur la liberté de la presse afin d'assurer une meilleure régulation du secteur.
Cette réforme devra notamment porter sur la définition du statut et du régime fiscal des entreprises de presse, ainsi que leur accès au marché publicitaire. L'encadrement des contenus d'informations sur Internet y compris les réseaux sociaux, l'intégration dans la législation des nouveaux médias numériques tels que les web, radio et web télévision, désormais incontournables dans le paysage médiatique, la revalorisation des moyens financiers octroyés aux médias privés et à la maison de la presse. Exposés à divers aléas pendant la collecte, le traitement et la diffusion de l'information, l'écrasante majorité des professionnels de médias ne bénéficient ni d'un traitement salarial décent, encore moins d'une couverture sociale adéquate, pour jouer avec plus d'efficacité leur rôle dans notre pays en pleine construction.
Face à cette situation, l'avènement du Fonds d'appui au développement des médias FADEM a tôt fait d'entretenir la flamme de l'espérance au sein de la corporation. Mais à ce jour, ce fonds n'est qu'un rêve qui tarde à se réaliser. Un fonds sans fonds est comme une promesse à un enfant qui ne connaît pas l'objet de la promesse.
Un adage chinois dit « Mieux vaut mille refus qu'une promesse non tenue ». Dans ce sens, les associations de presse lancent un appel solennel et pressant à l'endroit du gouvernement et de la haute autorité de la communication pour œuvrer au raffermissement de la liberté de la presse ainsi que l'indépendance des médias et des journalistes dans notre pays et l'opérationnalisation effective du FADEM pour l'amélioration des conditions de travail des professionnels des médias en Guinée. Excellence, en cette journée hautement symbolique, nous souhaitons rappeler à l'ensemble des professionnels des médias et utilisateurs des réseaux sociaux la responsabilité qui leur incombe respecter l'éthique, la déontologie, la vérité et l'intérêt public. Il n'y a pas de presse libre sans responsabilité.

De même, il n'y a pas de démocratie sans liberté d'expression. À l'État, revient la mission de protéger cette liberté fondamentale et de garantir la sécurité des journalistes dans l'exercice de leur métier.
Aux journalistes, il appartient d'user de leurs plumes et de leur voix avec discernement en veillant à préserver la paix sociale, l'unité nationale et la cohésion.
Chacun, à sa place, doit faire son autocritique.

Vive la liberté de la presse, vive la presse guinéenne, vive la démocratie. », peut-on lire dans la déclaration commune.

Samuel Demba. D

Lisez le journal numérique sur le site KèfinaFasso www.kefinafasso.com Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Succession du pape François

Le soutien du président Mamadi Doumbouya au Cardinal Robert Sarah

Le président de la transition guinéenne, le général d'armée Mamadi Doumbouya, ne s'est pas fait prier pour apporter son soutien à son compatriote, le Cardinal Robert Sarah, pour la succession du pape François, mort le 21 avril 2025, à l'âge de 86 ans.

« C'est avec une **immense fierté et une profonde reconnaissance** que le peuple souverain de Guinée, dans toutes ses composantes, salue la stature exceptionnelle de **Son Eminence le Cardinal Robert SARAH**, dont le parcours spirituel, l'humilité remarquable et la fidélité inébranlable aux valeurs de l'Évangile inspirent respect et admiration au-delà des frontières de notre Nation. À l'heure où l'Église universelle se prépare à écrire une nouvelle page de son histoire, nous, peuple souverain de Guinée, unis derrière votre personne, vous adressons tout notre soutien fraternel et nos prières ferventes. Que la sagesse, le courage et la foi qui vous habitent guident les cœurs et les esprits vers le choix d'un Pape : juste, fort et profondément attaché au service de l'humanité. Votre engagement constant pour la vérité, votre défense des plus faibles et votre amour pour l'Afrique font de vous un digne fils du continent et un espoir lumineux pour l'Église catholique. Au nom de la Nation guinéenne, je vous exprime notre respect le plus solennel et notre soutien indéfectible dans cette mission sacrée. Que Dieu vous garde et vous accorde sa lumière sur ce chemin élevé », a écrit sur sa page facebook, le général d'armée Mamadi Doumbouya, président de la transition guinéenne. A noter que par le passé, le cardinal Robert Sarah ne s'est jamais empêché de critiquer, de façon acerbe, les régimes de Sékou Touré et de Lansana Conté, les deux premiers présidents de la Guinée indépendante.

Kaba Kankoula

Tribune

Journée mondiale de la presse

Le regard critique de Tibou Kamara

Dans une tribune intitulée ''Journée mondiale de la presse -Un héritage en péril : quand la peur étouffe les médias'', Tibou Kamara s'exprime sur ce sujet d'actualité.

« Les journalistes, pionniers et artisans de la presse indépendante, ainsi que les acteurs ayant marqué au fer rouge l'histoire des médias, sont profondément peinés de constater que la liberté d'expression est compromise plus que jamais, sans cesse menacée. Le paysage médiatique national ressemble désormais à un immense champ de ruines. Sans juger quiconque ni feindre d'ignorer les contraintes, force est de constater que, dans l'ensemble, on a choisi la résignation : prendre son mal en patience en attendant des jours meilleurs. Refusant de s'exposer aux risques de la résistance, beaucoup évitent d'affronter les périls inhérents à la liberté.
Pourtant, le combat pour une indépendance effective et inconditionnelle de la presse reste une œuvre de longue haleine, un défi permanent qui incombe à tous. Il exige des sacrifices immenses et des convictions inébranlables.
Quelle tristesse de voir ceux qui ont bénéficié des faveurs des médias, choyés, portés aux nues et défendus par les journalistes, leur planter aujourd'hui un couteau en plein cœur ! C'est une triste habitude, bien guinéenne, de se retourner contre son bienfaiteur. Comme s'il fallait « tuer le père » pour avoir le sentiment d'exister…
Les prédateurs de la presse ne tirent leur force que du silence complice de la société et de la peur paralysante qui s'est emparée des professionnels des médias, pourtant connus pour leur impertinence et leur intransigeance quant à leurs droits et acquis. Cette fois, les armes ont été rangées : les premiers à s'être engagés dans la dissidence paient un lourd tribut. La disparition forcée de Habib Marwane Camara semble avoir découragé les plus téméraires de relever le défi d'une épreuve de force. La stratégie de dissuasion et de guerre préventive a clairsemé les rangs, portant un coup de grâce. Tout le monde n'a pas l'âme d'un martyr, ni la vocation de mourir pour une cause commune…
D'où l'impasse actuelle, cette lente agonie.
Quand la presse se fait accommodante, elle est piétinée ; quand le journaliste se laisse intimider, il devient une proie facile. L'insoumission, héritage que tout journaliste reçoit en partage, est un patrimoine à préserver avec acharnement, quoi qu'il en coûte. Seuls les conquérants écrivent l'histoire ; seuls les résistants survivent aux injustices et à l'oppression. », a écrit Tibou Kamara.

Mamadou Oury

OGP

Célébration des résultats de la nouvelle direction

Le mardi 6 mai 2025, en reconnaissance des efforts fournis et des réformes entreprises sous son leadership, une cérémonie de célébration a été organisée en l'honneur du directeur général de l'OGP, Aladji Cellou Camara, et de son équipe dans l'enceinte du nouveau siège de l'EPA, à Taouyah.

«À sa prise de fonctions, Aladji Cellou Camara hérite d'une administration en ruines. Le diagnostic est accablant : seulement 146 000 GNF en caisse, plus de 80 milliards de francs guinéens de dettes cumulées (fiscales, sociales et envers les fournisseurs), six mois d'arriérés de salaires, un personnel démotivé, une désorganisation interne généralisée et une absence totale de gouvernance opérationnelle», a indiqué le porte-parole du collectif pour la survie de l'OGP, Charles Mohamed Kolié.

Pour sa part, Adama Bayo, responsable du syndicat de l'OGP, s'est réjoui des résultats obtenus avec la nouvelle direction.

«Au début, c'était une grève. Une grève qui a été suspendue grâce à la nomination par le président de la République, le général Mamadi Doumboya, de nouveaux leaders à la tête de l'Office Guinéen de Publicité, qui ont assumé leurs tâches. En votre présence aujourd'hui, nous sommes très heureux d'avoir assumé l'histoire avec nous et d'être heureux également, parce que tout simplement, ils ont fait tout ce qu'on attendait d'eux. Et grâce à vous, les travailleurs, cela restera dans l'histoire pour tout le monde. Que Dieu nous protège et que Dieu nous guide sur le bon chemin. »

Quant au directeur général de l'OGP, Aladji Cellou Camara, il dira ceci : «Si en 4 mois, nous avons réussi à redresser la barre, nous avons réussi ne serait-ce qu'à nous acquitter des arriérés de salaire tout en nous acquittant des encours, tout ça c'est grâce à vous. Donc applaudissez pour vous. Parce que sans vous, chers travailleurs et travailleuses de l'OGP, sans vous qui sommes-nous ? Rien du tout. Nous sommes quelque chose parce que nous sommes avec vous. Nous sommes des directeurs parce qu'il y a des employés. Et moi j'ai trouvé une famille et c'est désormais ma famille. Vous faites désormais partie de ma famille», s'est-il réjoui. Et d'ajouter : «Mais permettez-moi d'avoir le triomphe modeste. Pourquoi ? Parce que ce qui est fait, certes, le bateau a été remis à flot. Nous recommençons à naviguer. Mais il y a encore la tempête devant nous. Nous devons avoir raison gardée et se dire que ce n'est qu'un bout de chemin qui a été fait. Et grâce au général Mamadi Doumbouya, si nous sommes là. Nous ferons en sorte de mener le bateau à bon port. Nous l'amènerons au port où nous jetterons l'ancre. Pour peut-être, je dis que nous devons avoir le triomphe modeste. Pourquoi ? Pour le moment, ce sont des salaires qui ont été payés. C'est un nouveau siège qui vous a été donné. Mais je connais la situation des agences. Tant que tout n'est pas rose comme la veste de celle que je vois, je me dis qu'il reste encore du chemin à faire. Alors, que dire? Retroussons-nous les manches. Le travail n'est pas fini, il vient de commencer»

Kaba Kankoula

Tchad

Ouverture du procès de Youssouf Boy, ex-directeur de cabinet du président

Idriss Youssouf Boy, l'ancien directeur de cabinet du président tchadien Mahamat Idris Déby Itno est incarcéré depuis janvier dans les locaux des Renseignements généraux après une plainte déposée par l'homme d'affaires tchadien, About Hachim Bouder, pour escroquerie et détournement de plusieurs milliards de francs CFA. Une affaire délicate, gérée avec discrétion et dans le secret, dont le procès a débuté mardi 6 mai par la délocalisation de l'audience du tribunal de grande instance de Ndjamena vers une petite salle de la Direction des renseignements généraux.

Une source proche du dossier explique ce changement de dernière minute par « la sensibilité du dossier, un risque de trouble à l'ordre public, mais aussi pour éviter des affrontements entre deux familles puissantes ».

L'affaire est particulièrement sensible et les faits remontent à 2021.

About Hachim Bouder, directeur général de la société de travaux publics Hachim Business Center, HBC, accuse Idriss Youssouf Boy, alors directeur de cabinet du président Mahamat Idriss Déby, de lui avoir réclamé un versement de plus de 10 milliards de francs CFA à la demande du chef de l'État.

Huit témoins convoqués

À l'époque, l'homme d'affaires vient de décrocher plusieurs contrats d'environ 100 milliards de francs CFA avec l'État tchadien.

Dès le début de l'audience, Idriss Youssouf Boy rejette ces accusations. Il reconnaît néanmoins avoir emprunté un milliard de francs CFA au plaignant au nom de la société « Tchad service » mais nie avoir demandé ou empoché les chèques et les virements.

Selon les avocats des parties civiles, plusieurs témoins affirment avoir entendu Idriss Youssouf Boy déclarer avoir touché environ neuf milliards de francs CFA de la part About Hachim Bouder.

Huit témoins sont convoqués par la cour ce mercredi 7 mai. Idriss Youssouf Boy, lui, ne comparaîtra pas libre lors de cette deuxième journée. Sa demande de liberté provisoire a été rejetée.

RFI

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Mali

L'opposant Mamadou Traoré, chef de parti, sera jugé pour «atteinte au crédit de l'État»

Au Mali, les partis politiques appellent à un nouveau rassemblement, vendredi 9 mai, à Bamako pour protester contre leur dissolution programmée, mais aussi pour exiger le retour à l'ordre constitutionnel. Un rassemblement auquel ne pourra pas participer Mamadou Traoré, dit « le Roi ». Président du parti Alternatives pour le Mali et membre de la coalition d'opposition Jigiya Koura-Espérance nouvelle, il a été arrêté le 24 avril, incarcéré, et sera jugé le 12 juin prochain pour, notamment, « atteinte au crédit de l'Etat ». Mamadou Traoré est poursuivi en raison des propos critiques tenus dans une interview diffusée le 22 avril sur les réseaux sociaux.

Mamadou Traoré est poursuivi en raison des propos critiques tenus dans une interview diffusée le 22 avril par une webtélé sur les réseaux sociaux. Dans cette interview, Mamadou Traoré déplore que les membres du CNT, nommés par la Transition il y a quatre ans et demi, bénéficient de salaires normalement prévus pour les députés élus de l'Assemblée nationale, « des milliards ». Il estime que les membres du Conseil national de transition travaillent « pour leur intérêt personnel et non pour la patrie », et que c'est ce qui explique leur silence face à la menace de dissolution des partis politiques.

L'« honneur des Maliens »

Mamadou Traoré met également en doute la crédibilité du référendum constitutionnel de 2023. « Ne pas respecter sa parole, c'est porter atteinte à l'honneur des Maliens », déclare encore le chef du parti Alternatives pour le Mali au sujet des militaires qui s'éternisent au pouvoir, en dépit de leurs promesses initiales.

Ces propos valent à Mamadou Traoré d'être poursuivi par le très redouté pôle judiciaire anti cybercriminalité pour « atteinte au crédit de l'État » et « diffusion de nouvelles fausses mensongèrement attribuées de nature à troubler la paix publique ». Mamadou Traoré faisait déjà partie des onze dirigeants politiques emprisonnés pendant plus de cinq mois l'année dernière, pour avoir tenu une réunion alors que les activités politiques avaient été suspendues dans tout le pays par les autorités de transition.

De nombreux précédents

Le mois dernier, un membre de son parti a quant à lui été condamné à un an de prison et 650 000 francs CFA d'amendes et dommages et intérêts. Il avait qualifié les autorités militaires putschistes de l'AES (Alliance des États du Sahel) de « juntes » et appelé à « combattre le régime anarchique d'Assimi Goïta ». Transféré dans la prison de Dioïla, à 160 km de Bamako, Mamadou Traoré sera jugé le 12 juin.

De nombreuses personnalités politiques et de la société civile ont été condamnées ou attendent d'être jugées après avoir exprimé des opinions critiques depuis le début de la période de Transition. Les cas de détentions extra-judiciaires sont également nombreux. Les organisations de défense des droits humains comme Human Rights Watch, Amnesty International ou la FIDH dénoncent régulièrement ce qu'elles considèrent comme des atteintes aux libertés fondamentales.

RFI

Lisez le journal numérique sur le site
KèfinaFasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Gabon

Le président Brice Oligui Nguema nomme son gouvernement

Deux jours après sa prestation de serment, le président gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema poursuit l'installation de son administration. Ce lundi 5 mai, celui-ci a nommé Séraphin Moundounga au poste de vice-président de la République et Alexandre Barro Chambrier à celui de vice-président du gouvernement, l'équivalent du poste de Premier ministre qui n'existe plus dans la nouvelle Constitution. Ce lundi toujours, la formation du gouvernement a également été annoncée.

Resserré, le nouveau gouvernement du Gabon dont la composition a été révélée lundi 5 mai est essentiellement composé de technocrates. Composé de 30 membres - contre 35 dans l'équipe précédente -, d'une moyenne d'âge de 45 ans, il compte dix femmes dans ses rangs, rapporte notre correspondant à Libreville, Yves-Laurent Goma.

Aux postes les plus en vue figure notamment Henri-Claude Oyima, le PDG du groupe bancaire panafricain BGFIBank, qui est nommé à la tête d'un super ministère en charge de l'économie, des finances, mais aussi de la dette, des participations, et de la lutte contre la vie chère. Sa mission : maximiser la collecte des recettes publiques, discipliner les dépenses de l'État, et gérer au mieux la dette pour permettre à l'exécutif de signer prochainement un programme d'aide avec le FMI afin de retrouver quelques marges de manoeuvres financières.

Âgé de 68 ans, natif de Ngoouoni, dans la province du Haut-Ogooué, ce survivant du système Bongo réputé très discret et qui entretient des liens étroits avec de nombreux chefs d'État de la région était jusqu'à présent à la tête du premier groupe bancaire de la zone Cemac. Outre ce poste qu'il occupait depuis plus de 30 ans, Henri-Claude Oyima présidait également le conseil d'administration de la Bourse de l'Afrique centrale (BVMAC) et, depuis 2022, la Fédération des entreprises du Gabon. Depuis l'arrivée au pouvoir de Brice Clotaire Oligui Nguema, celui-ci en était devenu un visiteur régulier.

Les fidèles du président conservent leurs prérogatives

Bras droit du président durant le coup d'État qui a balayé le régime d'Ali Bongo, le colonel Ulrich Manfoumbi Manfoumbi hérite, lui, d'un poste de ministre d'État en charge des Transports, tandis que le très convoité ministère du Pétrole revient à Sosthène Nguema Nguema, un jeune technocrate. Quant aux fidèles du chef de l'État, ils restent à des postes-clés si bien que les titulaires des portefeuilles de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires étrangères ne changent pas.

Brice Clotaire Oligui Nguema a en revanche remercié plusieurs cadres du gouvernement sortant. Tel est par exemple le cas de Charles Mba qui était en charge du Budget dans l'ancienne équipe, mais aussi de Murielle Mikoué, jusqu'alors à la Réforme des institutions et de Flavien Nzengui Nzoundou, son ancien mentor à la garde Républicaine.

RFI

Afrique du Sud

Une action en justice de l'Alliance démocratique fragilise la coalition

En Afrique du Sud, une action en justice pourrait bien mettre en danger le gouvernement d'unité nationale. Bien qu'il fasse partie de la coalition au pouvoir depuis près d'un an, le parti de l'Alliance Démocratique (DA), deuxième force du pays, n'hésite pas à critiquer et attaquer devant les tribunaux des décisions prises par l'ANC. Et il a décidé d'aller de l'avant ce mardi 6 mai avec une plainte déposée il y a deux ans, pour tenter de convaincre la justice d'invalider une loi de discrimination positive.

Cette loi de discrimination positive est appliquée depuis janvier et permet à la ministre du Travail d'Afrique du Sud de déterminer des quotas à atteindre dans certains secteurs, pour assurer de la diversité à différents postes au sein de compagnies qui ont des contrats avec l'État.

Une mesure pour redresser les torts de l'apartheid, alors que le président Cyril Ramaphosa souligne que la majorité des postes de pouvoir dans les entreprises privées sont toujours occupés par des hommes blancs.

Nouvelle fissure dans la coalition

Mais pour l'Alliance Démocratique (AD), deuxième parti du pays, cette loi est anti-constitutionnelle et risque de bloquer la croissance et décourager les investissements. La formation de droite libérale, qui souffre d'une image de parti de Blancs – bien que son électorat se soit élargi – a toujours critiqué les lois de discrimination positive mises en place dans le pays, argumentant qu'elles ne profitent qu'à une petite élite.

On voit donc apparaître une nouvelle fissure qui vient fragiliser un peu plus la coalition d'unité nationale, puisque AD s'est déjà opposée à une loi sur l'éducation passée par l'ANC, ainsi qu'à la hausse de la taxe sur la valeur ajoutée, qui a dû être abandonnée par le ministre de l'Économie après un long bras de fer.

RFI

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Burkina Faso

Pas de nouvelles du frère du roi des Mossis enlevé à Ouagadougou

Sept jours après son enlèvement, on est toujours sans nouvelle du frère du roi des Mossis. Mercredi 30 avril, Abdul Aziz Congo a été enlevé dans son quartier de Ouagadougou par des hommes se présentant comme étant des forces de sécurité. Un différend entre la junte militaire en place et le roi mossi Naaba Bahongo II serait à l'origine de cette arrestation. Du jamais vu jusqu'ici chez le peuple Mossi.

De mémoire d'historien, la seule fois où le pouvoir du Mogho Naaba a été pris à partie de la sorte remonte à l'époque sankariste. Au milieu des années 1980, le capitaine Sankara remettait en cause le statut des rois Mossis, jugé trop féodal et aristocratique.

« Il faut se rappeler que Sankara, c'est une référence pour Traoré, au moins sur le plan de la communication. Et la politique – qu'on appelait à l'époque anti-féodale – qui s'était traduite par des mesures vraiment vexatoires à l'égard du Mogho Naaba, s'est largement retournée contre lui-même. Et Sankara, qui était d'origine peule et mossi, avait été accusé par une partie des Mossis – proches de la cour, d'ailleurs – d'être un étranger. On disait même qu'il était un usurpateur peul. Donc, c'est un vrai risque que court le chef de l'État actuel au Burkina, c'est de cristalliser finalement une contestation autour de l'appartenance à un ensemble Mossi », explique Benoit Beucher, enseignant à la Sorbonne et spécialiste de la noblesse Mossi au Burkina Faso et auteur de Manger le pouvoir au Burkina Faso.

«Manger le pouvoir au Burkina Faso», de Benoit Beucher. © Éditions Karthala

« Une erreur magistrale »

Pour l'universitaire, cette arrestation d'un frère du roi est le ferment de tiraillement au sein d'une société burkinabè déjà passablement troublée.

« À part celui de Sankara pendant quatre ans, et ça lui a coûté très cher, tous les autres pouvoirs se sont accommodés de cette monarchie et ont recherché à s'en faire une alliée pour essayer de calmer les tensions politiques. Mais là, c'est à mon avis une erreur magistrale », ajoute Benoit Beucher.

Une erreur politique qui pourrait être rattrapée. Selon certaines sources, des tractations auraient lieu entre le palais du Mogho Naaba et la présidence du capitaine Traoré sur le sort d'Abdul Aziz Congo.

RFI